

Marquage photoluminescent magnétique

🔗 Départ usine sous



Le marquage photoluminescent magnétique sert à signaler la présence d'obstacles métalliques (machines etc.) dans les zones d'évacuation vers une issue de secours. Sa luminance HI 150 Classe C le rend visible de jour comme de nuit.

Il peut être placé sur n'importe quelle surface pour une signalisation correcte. Il est polyvalent et adaptable aux besoins de l'obstacle ou de l'irrégularité à signaler et il est essentiel pour la signalisation photoluminescente des points d'évacuation dans les bâtiments.

Il peut être utilisé pour souligner la présence d'angles, indiquer des voies d'accès ou de transit sur des profils et même être placé à d'autres endroits comme les cadres de porte, les extincteurs, les paliers, les murs ou les rampes dans la maison. C'est une bande magnétique photoluminescente est idéale pour un marquage temporaire. Elle ne convient pas à une pose sur un sol.

Caractéristiques techniques : Marquage photoluminescent magnétique

Modèle	PH0829.01
Luminance	Classe C, HI 150
Longueur (mm)	5000
Larg. (mm)	25
Epaisseur (mm)	0,2
Coloris	Photoluminescent
Fixation	Magnétique
Matériau	Acrylique
Poids (kg)	0.00